

Pour diffusion immédiate

Services d'injection supervisée (SIS) : Un bilan positif après une année de mise en services

Montréal, le 18 juin 2018 - Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal profite de l'occasion de la première année depuis l'ouverture des SIS pour rendre public le bilan des quatre SIS en opération. Du 19 juin 2017 au 31 mai 2018, les SIS offerts dans les sites fixes de Cactus, de Dopamine, de Spectre de rue ainsi que dans l'unité mobile de L'Anonyme ont accueilli 876 personnes pour un total de 21 265 visites. La fréquentation mensuelle des SIS a doublé depuis leur ouverture. En juillet 2017, le premier mois complet d'utilisation, 1 189 visites ont été enregistrées et, en avril et mai 2018, on comptait plus de 2 500 visites par mois.

La directrice régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Dre Mylène Drouin, dresse un bilan fort positif de cette première année d'utilisation des SIS. « Le profil des utilisateurs rejoints, la fréquentation en progression, les demandes des utilisateurs pour des services d'orientation, de référence ou d'accompagnement, tout cela démontre le bien-fondé du projet régional montréalais des SIS », souligne Dre Drouin.

Dre Carole Morissette de la direction régionale de santé publique ajoute que Montréal a été la deuxième ville au Canada à ouvrir de tels services après Vancouver. « Depuis, près de 30 autres SIS ont ouvert leurs portes à travers le pays. À Montréal comme ailleurs, les SIS s'inscrivent comme une des composantes d'un plan de réponse de santé publique aux surdoses de drogues. Les SIS ont démontré leur efficacité à prévenir des décès. On vise à améliorer les services de manière à mieux répondre aux besoins de toutes les personnes qui utilisent des drogues par injection. Des pairs peuvent maintenant être intégrés dans toute la trajectoire depuis l'accueil jusqu'au répit. L'analyse de drogues en salle d'injection sera bientôt ajoutée à l'offre de services », précise Dre Morissette.

Pour M. Jason Champagne, directeur des programmes santé mentale et dépendance du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, les objectifs visés sont atteints. « C'est une opportunité pour l'équipe d'infirmières de pleinement jouer leur rôle, d'offrir du soutien, de faire des références vers des services de santé comme le traitement de la dépendance aux opioïdes. Tout cela, dans l'optique de renforcer le continuum de soins ».

Mme Sandhia Vadlamudy, directrice générale de Cactus Montréal, souligne l'importance des SIS pour les utilisateurs de drogues injectables. « L'ouverture des SIS est venue bonifier l'offre de services de prévention. La qualité du service repose sur la capacité de l'équipe à collaborer et à s'adapter aux besoins des personnes. Les personnes franchissent la porte des SIS parce qu'elles y trouvent respect et humanisme. Pour la communauté, le contexte des surdoses représente bien autre chose que des statistiques. Il représente des proches perdus, des visages inquiets, une incertitude constante. Les SIS offrent un espace rassurant et sécuritaire », ajoute Mme Vadlamudy.

« Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) constate que les événements liés à la criminalité sont comparables aux années antérieures dans les secteurs où les services d'injection supervisée sont offerts », affirme Simon Durocher, commandant du poste de Quartier 22.

Les personnes qui utilisent les SIS

Le portrait le plus récent des utilisateurs des SIS démontre que les personnes ciblées sont rejointes:

- la majorité (83 %) des utilisateurs sont des hommes;
- la majorité (70 %) s'injecte depuis 5 ans ou plus;
- **40 %** des utilisateurs s'injectent tous les jours. **Deux utilisateurs sur trois** s'injectent régulièrement au moins une fois par semaine.
- **la moitié** des utilisateurs s'injectent le plus souvent dans les lieux publics;
- les SIS représentent le lieu d'injection le plus souvent utilisé pour **10 %** des personnes;
- près de **60 %** n'habitent pas leur appartement ou leur maison, dont **25 %** vivent dans la rue;
- la plupart des utilisateurs ont entre **20 et 49 ans**, la distribution étant également répartie par groupe d'âge (20-29 ans; 29 %, 30-39 ans; 30 %, 40-49 ans; 26 %). Les 50 ans et plus représente 14 % des utilisateurs.

Fréquentation des SIS

Depuis leur ouverture, les SIS ont accueilli 876 personnes pour un total de **21 265 visites**. Les données font ressortir une bonne régularité dans la fréquentation des services par les utilisateurs et le rôle complémentaire du SIS mobile dans l'offre de services :

- **72 %** des utilisateurs sont venus deux fois et plus dans un SIS;
- **44 %** sont venus six fois et plus;
- on enregistre de nouvelles visites à chaque mois : en avril et mai, environ **2 %** des visites représentaient une première utilisation du service;
- **20 %** ont utilisé le SIS mobile en plus d'un site fixe;
- les substances injectées sur place sont, par ordre décroissant, la cocaïne (42 %), les médicaments opioïdes (34 %) et l'héroïne (14 %).

Prise en charge des complications reliées à l'injection

Les SIS remplissent bien leur rôle. Depuis l'ouverture, **39 interventions d'urgence** ont été effectuées :

- administration de la ventilation ou de l'oxygène (35 fois);
- administration de la naloxone par l'infirmière (10 fois);
- appel au 911 (17 fois);
- transport ambulancier (7 fois).

Services autres que la supervision de l'injection : plus de 30 000 interventions

- Près de **la moitié** des visites dans les SIS ont fait l'objet d'au moins une intervention par les intervenants des organismes, par les infirmières ou par les pairs.

Les interventions ont principalement porté sur :

- les conditions de vie et l'environnement (10 123 interventions);
- la santé mentale (8 657 interventions);
- la réduction des risques pour la santé (8 309 interventions);
- la santé physique (1 716 interventions).

Principales raisons de consultations infirmières :

- infections des tissus mous (abcès, cellulite, plaies);
- dépendance aux drogues;
- lacérations, éraflures et coupures.

Criminalité à proximité des sites

Aucun des indicateurs convenus avec Santé Canada ne montre de tendance à la hausse en 2017 en comparaison des années précédentes. La plupart des indicateurs sont demeurés stables pour les trois lieux d'implantation ciblés. Rappelons que le SPVM ne se limite pas aux seuls critères énoncés dans cette entente dans la planification de ses interventions sur le territoire qu'il dessert.

Les indicateurs qui font partie de l'entente sont :

- introduction par effraction;
- vols de véhicules;
- vols dans ou sur un véhicule;
- vols qualifiés sur une personne;
- vols qualifiés dans un commerce;
- vols qualifiés dans une institution financière;
- agressions sexuelles;
- trafic de drogues et possession de drogues aux fins de trafic.

Mesures pour favoriser une cohabitation harmonieuse

Une tournée des acteurs locaux, incluant des résidents et des commerçants ayant pignon sur rue dans l'entourage immédiat des différents sites a été réalisée.

Des comités « bon voisinage » ont également été mis sur pied afin d'assurer une cohabitation harmonieuse avec le voisinage. Ces comités réunissent notamment des résidents, le SPVM, des représentants du milieu scolaire, des commerçants et des membres des tables de quartier.

Exemption de Santé Canada

L'exemption renouvelée par Santé Canada le 31 mai dernier est valable pour trois ans pour les trois premiers sites. La bonification de l'offre de services prévue représente une étape importante du projet montréalais développé par le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal en collaboration avec les organismes communautaires Cactus, Dopamine, L'Anonyme et Spectre de rue.

- 30 -

Source : Direction régionale de santé publique, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
<http://bit.ly/2JUfxk6>

Information :

Justin Meloche

Affaires publiques

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

514 723-8809

Justin.meloche.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca